



Corporation Commerciale Canadienne  
Canadian Commercial Corporation

## Votre partenaire pour l'approvisionnement venant du Canada



## Guide de référence

Canada 

## Au sujet de la CCC

La **Corporation commerciale canadienne (CCC)** est une société d'État du gouvernement du Canada, qui a pour mandat de vous aider à passer des contrats venant des sources d'approvisionnement canadiennes.

Sous le DFARS 225.870, les contrats avec les fournisseurs canadiens au-delà du seuil d'acquisition simplifié de 250 000 USD, devraient être attribués et administrés par la CCC.

En tant qu'officier d'approvisionnement du Département de la défense des États-Unis, vous avez accès à ce support d'achat sans frais de la CCC.

## Comment la CCC vous supporte

### Garantie de la performance du contrat

Lorsque vous achetez auprès de sources au Canada, par l'intermédiaire de la CCC, le gouvernement du Canada garantit que les modalités de votre contrat seront respectées.

La CCC inclut des dispositions dans les contrats avec ses fournisseurs qui garantissent que le DoD américain reçoit les mêmes droits techniques, données et informations qu'il obtient dans les contrats avec les fournisseurs américains.

La CCC sert de point de contact pour les responsables des achats du DoD américain et la "Defense Contract Management Agency Americas" (Canada) (DCMA Americas), Ottawa, Canada.

### Élargissez votre base d'approvisionnement

Si vous recherchez des sources d'approvisionnement, les spécialistes de la passation des marchés de la CCC sont une ressource unique où vous pouvez rechercher des informations sur les capacités uniques dont vous disposez.

### Examen des capacités des fournisseurs

La CCC effectue un examen des capacités techniques, managériales et financières des fournisseurs canadiens afin d'assurer l'exécution du contrat ainsi que l'assurance de la conformité de l'intégrité.

### Prix certifié juste et raisonnable

La CCC effectue une analyse des prix pour s'assurer que le prix offert est juste et raisonnable conformément à la politique sur les coûts et les bénéfices du gouvernement du Canada.

### Suivi de l'exécution des contrats

La CCC surveille le rendement du contrat pour assurer la bonne exécution du contrat conformément aux modalités et conditions convenues.

### Réduction de la charge administrative

En votre nom, la CCC vérifie les factures et vérifie les réclamations soumises par le fournisseur canadien.

### Formation offerte

La **Defense Acquisition University** offre un cours (en anglais) fournissant plus d'informations sur les particularités de la passation de marchés avec des fournisseurs canadiens par l'intermédiaire de la CCC.

Si vous envisagez ou travaillez déjà avec une source d'approvisionnement canadienne, le cours CL052 Contrats avec le Canada vous guidera tout au long du processus.

[https://icatalog.dau.edu/onlinecatalog/courses.aspx?crs\\_id=403](https://icatalog.dau.edu/onlinecatalog/courses.aspx?crs_id=403)



Corporation Commerciale Canadienne  
Canadian Commercial Corporation



## POUR PLUS D'INFORMATIONS

Corporation Commerciale  
Canadienne

350 rue Albert, Bureau 700  
Ottawa, Ontario, Canada  
K1A 0S6

T: 613-996-0034

F: 613-995-2121

Sans frais au Canada: 1-800-748-8191

Questions au sujet de nos services  
[info@ccc.ca](mailto:info@ccc.ca)  
[www.ccc.ca](http://www.ccc.ca)

Canada



## Accords d'approvisionnement en matière de défense

Le rôle de la CCC dans les achats de matériel de défense américain au Canada repose sur les accords suivants entre les États-Unis et le Canada.

### Accord sur le partage de la production de défense entre le Canada et les États-Unis (APPD)

En place depuis 1956, les États-Unis considèrent les fournisseurs canadiens comme des sources domestiques. En vertu de cet accord, le DoD américain attribue des contrats au Canada par le biais de la CCC.

### Accord sur le partage du développement industriel pour la défense (DDSA)

Signé en 1963, le DDSA décrit une vision commune des États-Unis et du Canada pour l'équipement de défense normalisé en Amérique du Nord, utilisant la technologie canadienne pour répondre aux exigences américaines.

### "National Aeronautical and Space Administration" (NASA)

Une lettre d'accord basée sur le modèle DPSA permet une utilisation discrétionnaire de la CCC en tant que maître d'œuvre de la NASA.

## Règlements Approvisionnement des États-Unis et du Canada

### DFARS 225.870

Passation de contrats avec des fournisseurs canadiens

### DFARS 225.870-1 (a)

Les contrats approuvés et attribués à la CCC ont une garantie d'exécution par le gouvernement du Canada

### DFARS 225.870-4 (a)

Les achats auprès de fournisseurs canadiens doivent être effectués par l'intermédiaire de la CCC

### DFARS 225.872-1

Dérogation à la Buy America Act: le DoD américain a dérogé à la loi sur les matériaux et fournitures canadiens utilisés dans les équipements de défense

### DFARS 252.225.7013

Entrée en franchise de droits: la plupart des produits canadiens importés aux États-Unis à des fins de défense sont exonérés des droits de douane américains

### DFARS 215.403-1(4)(a)

Dérogation aux exigences de la CCC de soumettre des données sur les coûts et les prix. Le ministère de la Défense des États-Unis a dérogé à l'obligation de soumettre des données sur les coûts ou les prix pour la CCC et ses sous-traitants

### DFARS 225.870-8

La sécurité industrielle du Canada doit être conforme à l'Accord de sécurité industrielle entre le Canada et les États-Unis.